Version en ligne, **cliquez ici.**

# CFE CGC FERROVIAIRE

**LE SYNDICAT DES AGENTS DE MAÎTRISE ET DES CADRES**

## SPÉCIAL ADHÉSION À CFE-CGC FERROVIAIRE
## ADHÉRER JUSQU'À FIN 2022
## NE VOUS REVIENDRA QU'À 51 EUROS ! (1)

## ADHÉREZ A CFE-CGC FERROVIAIRE
## C'EST AGIR EN FAVEUR DES
## AGENTS DE MAÎTRISE ET DES CADRES !

**CFE-CGC FERROVIAIRE** est le seul syndicat catégoriel dans la branche ferroviaire qui représente uniquement les collèges maîtrises et cadres.

**CFE-CGC FERROVIAIRE** a pour mission de défendre vos droits et faire valoir vos intérêts dans votre entreprise.

Chères Lectrices, chers Lecteurs,

Au sein de la branche ferroviaire, après la période d'isolement consécutive à la pandémie, bon nombre de salariés ont à subir des réorganisations dans leur société qui a remis en question leurs procédures et modes de production. Pour la plupart des entreprises, l'urgence est de restaurer leur marge bénéficiaire d'avant crise et bien entendu les premières économies réalisées sont souvent au détriment des salariés de l'encadrement : on réduit parfois leurs espaces de travail « à la hussarde », on supprime des postes soi-disant devenus inutiles, on s'aperçoit du jour au lendemain que son nom ne figure plus dans l'organigramme de son service, on apprend lors d'une réunion de travail que son activité est supprimée ou que son projet est arrêté…

Nul n'ignore les nombreux plans de réduction des effectifs qui ont été initiés dans les 5 S.A. du G.P.U. et qui touchent des milliers de postes, impactant de nombreux salariés. Si pour certains d'entre eux, la solution pourra être un départ en retraite anticipé, mais non souhaité, d'autres se retrouveront isolés et livrés à la recherche d'un nouveau poste sans support de la DRH.

**CFE-CGC FERROVIAIRE** est régulièrement sollicité par des salariés de l'encadrement de la SNCF en souffrance, qui ne comprennent pas pour quelles raisons ils peuvent se retrouver du jour au lendemain confrontés à la disparition de leur poste, voire parfois confrontés à des sanctions disciplinaires disproportionnées ou de difficultés relationnelles avec leur hiérarchie.

Dans de nombreux cas, le hiérarchique est aussi en souffrance, même si ce dernier n'en prend pas forcément conscience, d'autres font preuve inconsciemment de zèle pour éviter de faire partie des prochains départs ….Dans un contexte aussi brutal, **CFE-CGC FERROVIAIRE** considère que la défense des conditions de travail de l'encadrement est une priorité si nous souhaitons que l'humain soit réellement au centre de toute décision de l'employeur.

Par ailleurs, dans une majorité d'entreprises ferroviaires dont le Groupe Public Unifié (SNCF), il apparait que la politique actuelle est de ne pas renouveler les postes lors des départs (retraite, rupture conventionnelle, démission, changement de poste) sans révision de l'organisation ni renoncements, ce qui entraine des tensions sur les personnels qui restent en place avec un accroissement de leur charge de travail.

Le plan de réduction des effectifs annoncé courre sur trois ans. Le futur va être difficile pour les salariés de l'encadrement et **CFE-CGC FERROVIAIRE** est plus que jamais présent à vos côtés pour vous soutenir, vous conseiller et vous assister en ces temps difficiles.

Vos représentants : élus aux CSE, Délégués Syndicaux, Responsables de Section Syndicale, Référents, les membres des équipes du Bureau et du Conseil syndical, sont à votre disposition pour vous aider à faire face aux difficultés que vous rencontrez ou pourrez être amenés à rencontrer.

Au vu des sujets très sensibles à venir (ouverture à la concurrence, nouvelle grille salariale,...) au sein des entreprises de la branche ferroviaire et afin que les agents de maîtrise et les cadres ne soient plus une variable d'ajustement, nous vous invitons à vous fédérer pour défendre vos intérêts en adhérant au seul syndicat catégoriel de la branche ferroviaire : **CFE-CGC FERROVIAIRE**.

Pour que le plan d'économies à venir ne se fasse pas au détriment de la « masse silencieuse » et pour apporter votre soutien aux actions de **CFE-CGC FERROVIAIRE,** nous vous invitons à nous rejoindre. Ayant conscience de traverser un période économiquement tendue et dans le souci de permettre au plus grand nombre de salariés des collèges maîtrises et cadres d'adhérer à notre organisation syndicale, nous avons décidé de faire bénéficier aux personnes qui nous rejoindraient dès maintenant, une cotisation d'un montant très réduit pour 2021 et 2022 que je vous laisse découvrir.

Il est préférable d' adhérer quand tout va bien dans sa vie professionnelle plutôt que d'attendre de rencontrer des problèmes qui nécessitent un accompagnement ou une aide spécifique de la part de ses représentants salariés. L'encadrement doit se fédérer pour agir au quotidien s'il souhaite améliorer ses conditions de travail et par là même son collectif de travail.

Profitez de notre offre pour découvrir le seul syndicat qui défende spécifiquement les intérêts des agents de maîtrise et des cadres au sein de votre S.A.

**Nous comptons vivement sur votre mobilisation ! Alors, n'hésitez pas, rejoignez-nous !**

Le Président de **CFE-CGC FERROVIAIRE,**
**Robert SAEZ**

**Pour celles et ceux qui ne connaissent pas la CFE-CGC, je les invite à cliquer ci dessous...**

## Qu'est ce que la CFE-CGC ?

## Les valeurs de la CFE-CGC ?

**Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet à l'adresse suivante :**
**www.cfecgc-ferroviaire.com.**

**Pour visionner nos dernières analyses et revendications, je les invite à cliquer sur le lien : https://www.cfecgc-ferroviaire.com/tracts-articles-cfecgc-ferroviaire.**

CFE CGC FERROVIAIRE

LE SYNDICAT DES AGENTS DE MAÎTRISE ET DES CADRES

## SPÉCIAL ADHÉSION 2021 / 2022 : QUI NE VOUS REVIENDRA QU'À 51 EUROS ! (1)

POURQUOI Y ADHÉRER ?

CFE CGC FERROVIAIRE

- Pour bénéficier de l'appui du premier syndicat de l'encadrement
- Pour appartenir à un réseau efficace
- Pour ne plus être seul
- Pour avoir les moyens de défendre vos intérêts
- Pour avoir conscience du rôle que peut jouer l'entreprise dans la société de demain

## CFE-CGC FERROVIAIRE EST À VOS CÔTÉS POUR VOUS AIDER

**CFE-CGC FERROVIAIRE** a été, est et sera toujours présent à vos côtés pour défendre vos droits et faire valoir vos intérêts dans votre entreprise au sein de la branche ferroviaire.

Seul syndicat du secteur ferroviaire qui représente uniquement les agents de maîtrise et les cadres, **CFE-CGC FERROVIAIRE** est une organisation syndicales apolitique dont la mission est de siéger au sein des instances de votre entreprise vous représenter et défendre vos droits.

Ceux qui adhèrent durant cette campagne d'adhésion pourront présenter leur candidature sur nos listes lors des prochaines élections de 2022 !

**N'HESITEZ PAS, ADHEREZ A CFE-CGC FERROVIAIRE !**

## POUR RÉSUMER LES AVANTAGES D'UNE ADHÉSION À CFE-CGC FERROVIAIRE

Être syndiqué permet :

- D'être informé de ses droits collectifs et individuels et de l'évolution de la législation. Cela garantit un accompagnement au quotidien et en cas de difficultés professionnelles. Faire partie d'un réseau actif est un point fort, car cela permet d'être écouté et soutenu ;
- De disposer de moyens juridiques, de communication, de bénéficier d'une formation syndicale d'excellence etc. ;
- De bénéficier de consultations gratuites d'avocat (non pas un juriste comme peuvent le faire certaines organisations syndicales mais un avocat spécialisé en droit social) pour toutes les questions juridiques que vous pouvez vous poser (en droit social, mais également à titre personnel, droit de la famille, consommation etc.).
- De partager ses expériences de la vie professionnelle, d'être écouté par des collègues bienveillants et conseillé et soutenu au quotidien par ses représentants.

Le syndicat est un lieu où l'on est conseillé, défendu et assisté lorsque des situations difficiles se présentent (conflits, sanction disciplinaire, licenciement, litige devant les prud'hommes, etc.).

De plus, rencontrer de nouvelles personnes au sein du syndicat permet d'élargir son réseau social et professionnel.

**Pourquoi être syndiqué lorsque nous appartenons à l'encadrement ?**

**Pour lire les services à l'adhérent ,**

---

## ADHÉRER A CFE-CGC FERROVIAIRE C'EST BÉNÉFICIER DE FORMATIONS SYNDICALES DE QUALITÉ

### Notre Centre de Formation Syndicale

La Confédération **CFE-CGC** dispose d'une structure dédiée à la formation de ses adhérents : le Centre de Formation Syndicale. Le CFS est animé par des formateurs professionnels dont c'est l'unique activité, juristes de formation ce sont des spécialistes en droit social.

Les formations syndicales se déroulent comme toutes les formations d'entreprises dans des lieux accueillants et confortables. Leur but premier est bien entendu d'acquérir ou d'approfondir ses connaissances dans un domaine, mais les sessions sont aussi l'occasion de partager en toute convivialité son expérience avec les autres participants issus d'autres entreprises et de branches professionnelles.

### Un large catalogue

Le CFS vous propose des formations d'une grande qualité, dont les programmes ont été élaborés pour apporter des réponses aux situations ou problématiques rencontrées par les militants syndicaux.

Le catalogue des formations présente de nombreux modules. Ils balayent des thématiques aussi larges que l'ouverture sur la vie syndicale, la connaissance des mandats, le développement de sa section syndicale, la négociation, l'épargne salariale, les instances de représentation transnationale et bien d'autres encore.

### Comment se procurer le catalogue des formations ?

Chaque semestre, le CFS édite un catalogue de formation mis à jour des nouveautés proposées aux adhérents. Il est envoyé à chaque délégué syndical et est aussi disponible sur notre site Web.

**Pour télécharger le catalogue des formations Cliquez ICI...**

### Qui peut s'inscrire ?

Les formations du CFS ne sont pas réservées aux représentants syndicaux, mais ouvertes à tous les adhérents qui s'intéressent à la vie syndicale et qui souhaitent aussi se perfectionner.

Chaque adhérent à jour de ses cotisations à **CFE-CGC FERROVIAIRE** peut s'inscrire. Tous bénéficient des facilités énumérées ci-dessous.

### Les frais de formation

L'adhérent n'a rien à débourser. L'inscription à une formation du CFS est gratuite pour tous les adhérents à **CFE-CGC FERROVIAIRE**.

Les frais annexes (déplacement, hébergement, restauration,…) éventuels liés à la formation sont pris en charge par notre Organisation Syndicale.

### Le temps de formation

L'adhérent n'a pas à poser des jours de congé ou prendre sur son temps libre pour participer à une formation.

Les représentants syndicaux disposent de droit congés formation spécifique.

**CFE-CGC FERROVIAIRE** remettra un chèque congé formation aux adhérents qui n'en disposent pas.

En pratique, il leur suffit d'informer de la date et de la durée de sa formation au CFS à son employeur en respectant le préavis légal (1 mois calendaire en général). Lors de la session de formation une attestation de formation est remise à chaque participant qui n'a plus qu'à la remettre à la DRH de son entreprise.

### La rémunération

Le participant perçoit l'intégralité de son salaire pendant la durée de sa formation.

### Comment s'inscrire ?

Il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription en mentionnant le nom de la formation et les dates de la session choisie puis de le transmettre par courriel au secrétariat du CFS. Vous recevrez par retour de courriel la confirmation de votre inscription.

Les modalités et le bulletin d'inscription, ainsi que les documents concernant l'information à l'employeur sont disponibles dans le catalogue du CFS.

**LA FORMATION, RIEN DE PLUS SIMPLE, ALORS A VOUS DE JOUER !**

---

## ADHÉRER A CFE-CGC FERROVIAIRE C'EST AVANT TOUT INTÉGRER UNE COMMUNAUTÉ D'ENTRE AIDE

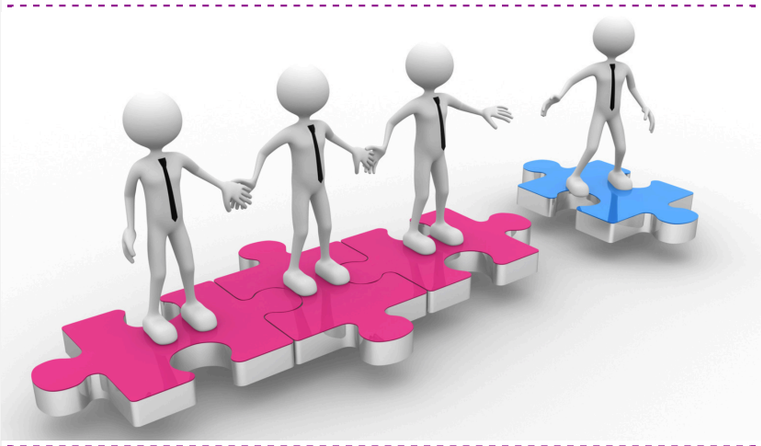

## POUR ADHÉRER À CFE-CGC FERROVIAIRE (1)

**(1) Vous réglerez votre cotisation 2021 pour un montant de 30 euros. En janvier 2022 vous réglerez pour l'année 2022 une cotisation de 120 euros. Comme vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66 %, les deux cotisations ne vous reviennent en réalité qu'à 51 euros.**

## CONTACTEZ - NOUS

06.22.68.32.69

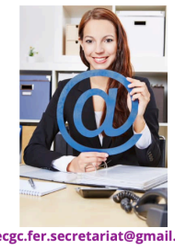

cfecgc.fer.secretariat@gmail.com

Pour visiter notre site
CFE-CGC FERROVIAIRE
Cliquez ICI...

https://www.cfecgc-ferroviaire.com

À bientôt sur le prochain DIVA de **CFE-CGC FERROVIAIRE** !

La valeur des idées doit se retrouver dans le partage et l'adhésion de l'encadrement...

**CFE-CGC FERROVIAIRE** - Tél. : 06.22.68.32.69 - cfecgc.fer.secretariat@gmail.com
https://www.cfecgc-ferroviaire.com Fédération Nationale des Transports CFE-CGC – 75 008 Paris

Pour vous désabonner, cliquez ici.